






Mis à jour le mardi 31 mars

Du mardi 12 mars à 12h au mardi 3 avril 2020 à minuit :

Saisie des vœux sur Siam (20 vœux maximum).

A partir du lundi 6 avril : envoi des AR sur les boîtes mails individuelles des candidats.

Dimanche 12 avril, date limite pour retourner les documents suivants :

-  Dossiers handicap, médicaux et sociaux ;
-  Fiches de candidatures à un poste spécifique académique (SPEA) ;
-  Confirmations de participation au mouvement (accusé de réception) ainsi que pièces justificatives (préférences des TZR également).

Jusqu'au 27 avril 2020 : Demande de mutation tardive ou annulation

Du 14 au 28 mai (minuit) :

Affichage des barèmes - Contestations éventuelles par les personnels jusqu'au 25 mai minuit ([Fiche de contestation](#)).

Mardi 29 mai 2020 : Affichage des barèmes définitifs

Mardi 1<sup>er</sup> juillet 2020 : Résultat du mouvement

**A déterminer** : Date butoir pour faire une demande de révision d'affectation

**A déterminer** : Résultat de la phase d'ajustement.

**Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO pour vous aider dans vos différentes démarches jusqu'au bout.**